PRÉFÈTE
DE RÉGION
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

APORA
ASSOCIATION RÉGIONALE DES ENTREPRISES POUR L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

Campagne d'information et de prévention 2023 sur les "risques industriels majeurs"

GUIDE

Les bons réflexes

en cas d'accident

5 établissements concernés dans votre bassin

CHEDDITE
COVESTRO ELASTOMERS
DÉPÔT PÉTROLIER DE PORTES-LÈS-VALENCE
EXSTO
FRAMATOME

Toutes les informations sont à retrouver sur le site
lesbonsreflexes.com

Il existe plus de 120 établissements industriels dits “à risques majeurs” en Auvergne-Rhône-Alpes. Dont certains près de chez vous.
Engendrés par une production industrielle dont notre société a besoin, ces risques font l’objet de mesures drastiques pour éviter qu’un accident ne survienne. Mais le risque zéro n’existe pas…
Alors, lisez cette brochure et soyez prêts !

Le mot de la Préfète

Vous informer et vous protéger

"Vous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer. Cette brochure (et ses compléments accessibles par QR code sur le site internet Les bons réflexes) vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d'alerte. N'en négligez pas la lecture, il en va de votre sécurité et de celle de vos proches, car le risque nul n'existe pas. Si un accident survient, vous devez être prêts à agir en respectant les consignes de sécurité. Celles-ci sont simples à appliquer et capitales pour la protection de tous. "

Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Pourquoi cette campagne ?

L'information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, les industriels sont tenus de sensibiliser les riverains à l'existence des risques, à leurs conséquences potentielles et aux bons réflexes à adopter en cas d'accident.

Quelles sont les activités industrielles concernées ?

Il s'agit notamment d'établissements classés « Seveso », d'installations nucléaires de base (INB), de stockages souterrains ou d'infrastructures de transport de matières dangereuses et de certains laboratoires. Ils font l'objet d'un Plan particulier d'intervention (PPI) qui définit l'organisation des secours et les moyens d'intervention en cas d'accident.

Quels sont les types de risques ?

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de substances toxiques ou radioactives.

Pourquoi recevez-vous cette brochure ?

Votre commune de résidence est touchée par le périmètre PPI d'un ou plusieurs établissements à risques.

Si vous recevez l'alerte, ayez les bons réflexes.

En cas de survenue d'un accident dans votre zone géographique, vous serez prévenu par une notification sur votre téléphone mobile (dispositif FR-Alert) et, dans la plupart des cas, par la sirène d'alerte. Ne paniquez pas, l'essentiel à savoir se trouve dans cette brochure.

Il s'agit là des principaux moyens d'alerte, communs à tout le territoire. Pour savoir ce qui est prévu en complément dans votre zone d'habitation, ***contactez votre mairie !***

OUI

Fermez portes, fenêtres et volets.

Écoutez la radio ou consultez
les réseaux sociaux de votre préfecture.

NON

Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.

Vous laissez ainsi les réseaux disponibles
pour les secours.

FR-Alert, comment ça marche ?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, déclenché lors d'un accident industriel majeur, d'une catastrophe naturelle, d'un attentat... Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. En cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Et la sirène, elle ressemble à quoi ?

De nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques. Elle est testée en version courte le 1er mercredi de chaque mois à 12h par les sites équipés.
Pour l'écouter, rendez-vous sur le site internet des Bons réflexes.

FR-Alert
En savoir plus

Écoutez
la sirène
en version
complète

Voilà ce que l'on fait pour réduire les risques.

Tout au long de l'année, pouvoirs publics et industriels travaillent ensemble pour réduire les risques à la source, garantir la sécurité de tous et limiter les conséquences en cas d'accident.

EN SAVOIR +

Pour connaître les mesures spécifiques prises par les établissements proches de chez vous : ***www.lesbonsreflexes.com***

Pour connaître l'ensemble des risques de votre territoire : ***www.georisques.gouv.fr***

Pour suivre l'actualité des contrôles des installations nucléaires de base et en savoir plus sur la distribution d'iode : ***www.asn.fr***
(rubrique L'ASN informe *puis* Situations d'urgence*)*

1 Réduction des risques à la source

Les industriels réalisent des études de dangers pour recenser l'ensemble des risques et mettre en place les mesures permettant de les maîtriser. Ces études sont instruites par l'État, qui réalise des inspections au moins une fois par an et peut demander des mesures de sécurité complémentaires.

2 Maîtrise de l'urbanisation

L'État et les collectivités organisent l'aménagement du territoire pour faire cohabiter au mieux activités industrielles et populations, et limiter les conséquences d'un éventuel accident.

3 Préparation aux situations d'urgence

Les industriels et les pouvoirs publics élaborent des plans de secours, déclenchables en cas d'accident par les sites ou par la Préfecture selon l'étendue du sinistre. Ces plans sont régulièrement testés lors d'exercices.

4 L'information du public

Une population informée des risques encourus et des bons réflexes à adopter en cas d'accident, c'est une population mieux protégée et qui facilitera les secours. C'est l'objet de cette campagne !

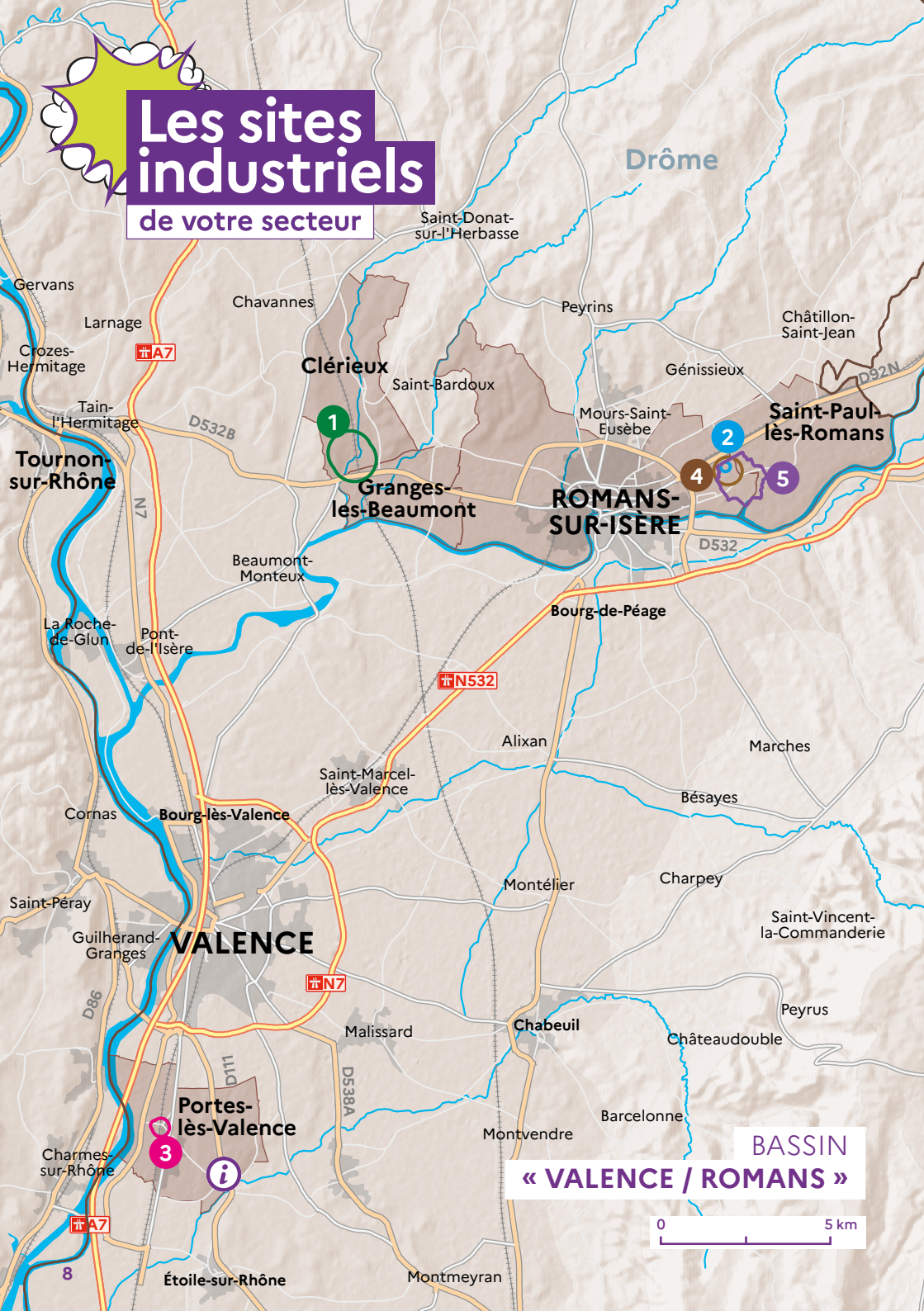
Les sites industriels
de votre secteur
Drôme
Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Gervans
Chavannes
Peyrins
Châtillon-Saint-Jean
Larnage
Crozes-Hermitage
A7
Clérieux
Saint-Bardoux
Génissieux
D92N
Tain-l'Hermitage
D532B
1
Mours-Saint-Eusèbe
2
Saint-Paul-lès-Romans
Tournon-sur-Rhône
N7
Granges-lès-Beaumont
4
5
ROMANS-SUR-ISÈRE
D532
Beaumont-Monteux
Bourg-de-Péage
La Roche-de-Glun
Pont-de-l'Isère
N532
Alixan
Marches
Saint-Marcel-lès-Valence
Bésayes
Cornas
Bourg-lès-Valence
Montélier
Charpey
Saint-Péray
Guilherand-Granges
VALENCE
Saint-Vincent-la-Commanderie
N7
D86
Peyrus
Malissard
Chabeuil
Châteaudouble
D111
D538A
Portes-lès-Valence
3
Barcelonne
Montvendre
Charmes-sur-Rhône
BASSIN
« VALENCE / ROMANS »
0
5 km
A7
8
Étoile-sur-Rhône
Montmeyran

Les entreprises concernées.

Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Page
1 CHEDDITE	Clérieux		700 m	10
2 COVESTRO ELASTOMERS	Romans-sur-Isère		160 m	10
3 DPPV	Portes-lès-Valence		300 m	11
4 EXSTO	Romans-sur-Isère		445 m	11
5 FRAMATOME	Romans-sur-Isère		600 m	11

À NOTER DANS CE BASSIN…

LABORATOIRE OXENA FRANCE est un établissement basé à Portes-lès-Valence qui est spécialisé dans la fabrication de produits d'entretien de commodités à base de javel et d'eau distillée. Il est devenu Seveso seuil haut suite à un changement de la nomenclature des installations classées.
Le site réceptionne notamment de l'eau de javel qui est conditionnée.
L'étude de dangers est à jour et le site n'est pas soumis à PPI.

Informations spécifiques aux riverains des installations présentant un risque radioactif

À quoi servent les comprimés d'iode ? Quelles sont les populations concernées ?

La prise d'iode stable (iodure de potassium), associée à la mise à l'abri, est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient intervenir en cas d'accident nucléaire.

Les comprimés sont distribués de façon préventive autour des installations présentant un risque radioactif (centrales nucléaires, réacteurs de recherche, installations de défense…), dans un rayon défini dans les plans PPI (variant de 500 m à 20 km).

Plus d'info ici : **https://vu.fr/fmyN** ou en flashant le QR code ci-contre

Les sites industriels de votre secteur.

LES DIFFÉRENTS RISQUES : QUE SIGNIFIENT LES PICTOGRAMMES ?

Risque d'explosion

Effets : Onde de choc (effet de surpression), projections de débris souvent accompagnées de dégagement de chaleur et de fumées.

Conséquences possibles : Traumatismes directs liés à l'onde de choc, blessures dues aux projections d'éclats et brûlures liées aux effets thermiques qu'une explosion peut créer.

Risque d'incendie

Effets : Dégagement de chaleur (effet thermique) et de fumées (gaz) éventuellement toxiques.

Conséquences possibles : Brûlures, asphyxie et intoxication par les fumées.

Risque écotoxique

Effets : Dispersion dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour les organismes vivants et leur écosystème.

Conséquences possibles : Les produits dangereux pour l'environnement aquatique représentent une menace pour les organismes (poissons, crustacés, algues) et peuvent provoquer la dégradation du milieu (faune et flore).

Risque toxique

Effets : Dispersion dans l'air, dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour la santé.

Conséquences possibles : Les produits toxiques sont dangereux pour la santé. Ils peuvent provoquer des nausées, des irritations des yeux, de la peau, atteintes des poumons ou plus généralement de l'organisme. Les émanations toxiques sont parfois inodores et incolores.

Risque radioactif

Effets : Exposition à la radioactivité.

Conséquences possibles : Une exposition prolongée à la radioactivité peut affecter les cellules de l'organisme, avec des effets à plus ou moins long terme et des risques de cancers.

CHEDDITE

1870 route du Merley - Lieu dit "Chatillon"
26260 Clérieux / Tél. 04 75 71 52 11
info@cheddite.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/09a

Activités : Fabrication de différents produits destinés à la chasse et au tir sportif

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 20 mai 2010 modifié réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière notice de réexamen datant de 2020

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 700 m

Les risques et leurs effets : explosion d'un dépôt

COVESTRO ELASTOMERS

46 avenue des Allobroges
26100 Romans-sur-Isère / Tél. 04 75 72 72 75
info.elastomers@covestro.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/09b

Activités : Formulation, fabrication et commercialisation de systèmes polyuréthanes coulables. Conception et montage de machines dédiées à la mise en œuvre de systèmes polyuréthane

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 22 mars 2012, complété en 2017 et 2023, réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2023

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 160 m

Les risques et leurs effets : incendie d'un stockage de produits chimiques provoquant un nuage toxique

Pour plus d'informations
flashez le QR code

DÉPÔT PÉTROLIER DE PORTES-LÈS-VALENCE

6 rue Marcel Pagnol
26800 Portes-lès-Valence / Tél. 04 75 57 19 92
contact.dppv@dppv.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/09c

Activités : Réception, stockage et distribution de carburants et de combustibles

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 24 février 2023 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2018

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 300 m

Les risques et leurs effets : feu de cuvette avec montée en pression et explosion d'un réservoir

EXSTO

55 avenue de la déportation
26100 Romans-sur-Isère / Tél. 04 75 72 72 72
accueil@exsto.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/09d

Activités : Moulage et usinage de pièces en polyuréthane

Réglementation : L'arrêté du 5 avril 2012, complété en 2019, réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2019

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 445 m

Les risques et leurs effets : dispersion des fumées de l'incendie des stockages du bâtiment principal

FRAMATOME ROMANS

54 avenue de la déportation
26100 Romans-sur-Isère / Tél. 04 75 05 60 00
g-fra-romans@framatome.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/09e

Activités : Fabrication de combustibles nucléaires pour les réacteurs de production d'électricité, d'éléments combustibles pour les réacteurs de recherche ainsi que de cibles d'irradiation à usage médical

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 5 décembre 1964 réglemente les activités du site / L'INB 63 (déclarée en 1967 et enregistrée en 2017) et l'INB 98 (autorisée en 1978 et modifiée en 2006) ont fusionné sous le nom d'INB 63-U par décret du 23 décembre 2021

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 600 m

Les risques et leurs effets : fuite de produit radioactif

Tout
sur le site internet
lesbonsreflexes.com

À tout moment, retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte.

La liste des établissements concernés, filtrable par localité

Une page détaillée pour chacun

Les différents types de risques existants

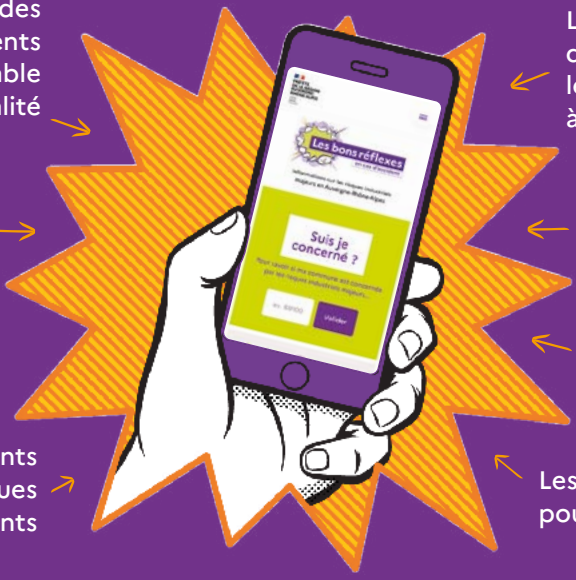

Les moyens d'alerte et les consignes à appliquer

Des conseils pour bien se préparer

Des actualités sur les risques

Les mesures prises pour les réduire

B9 - VALENCE / ROMANS Tirage 31 020 ex. - Réalisation : MAGAZINE&FILS. - RCS Lyon B FR 34 341 572 089
Illustrations ©Joe McDermott/Marie Bastille - Cartographie : DREAL AURA/Latitude-Cartagène/M&F
Impression : Imprimerie Vincent - Papier 100% PEFC - Oct. 2023